

Politique disciplinaire de l'Académie scientifique

Notez que notre politique a pour but de favoriser un fonctionnement harmonieux et sécuritaire dans notre académie.

Au cours de son séjour à l'académie scientifique, chaque enfant qui ne se conforme pas aux règles du Code de vie – Académie scientifique, établi par Technoscience Abitibi-Témiscamingue (TSAT), aura un suivi disciplinaire comprenant des avertissements et des retraits.

Lors des avertissements, une rencontre est organisée entre l'enfant et l'animateur.ice afin de valider avec lui s'il a compris pourquoi il a reçu cet avertissement. Ensemble, ils définissent comment il aurait pu agir autrement pour éviter cette situation et comment l'éviter par la suite. Un rapport de comportement est ensuite rédigé par l'animateur.ice et présenté aux parents et à la coordonnatrice des activités pédagogiques au primaire.

Le suivi de ces rapports et les conséquences qui en découlent seront validés par la coordonnatrice des activités pédagogiques au primaire.

La politique disciplinaire consiste à donner 3 chances à l'enfant, c'est-à-dire qu'il aura 2 avertissements, consécutifs ou non. **Le troisième impliquera une conséquence soit le retrait du camp pour la journée en cours, si le retrait à lieu en avant midi, et la suivante, si le retrait à lieu en après-midi.** Par la suite, une entente écrite sera prise avec le parent et l'enfant afin de favoriser un bon retour au camp.

Cependant, **l'avertissement suivant (soit le 4^e au total) entraînera le retrait immédiat et l'annulation de l'Académie pour le reste de l'inscription de l'été en cours.**

Toutefois, en tout temps un seul avertissement sera accordé en cas de comportement de violence ou de bris de matériel « non accidentel » (appartenant à TSAT ou à l'UQAT)., ce qui entrainera le retrait de la journée en cours et/ou la suivante comme mentionné plus haut. Le mauvais comportement sera considéré violent selon le bon jugement des animateur.ices. De plus, le bris de matériel « non accidentel » sera détaillé dans un rapport, et les frais reliés à la réparation ou au remplacement du matériel sera à la charge des parents.

Au retour de l'enfant, un autre avertissement relié à la violence ou au bris de matériel « non accidentel » **entraînera le retrait immédiat et l'annulation de l'Académie pour le reste de l'inscription de l'été en cours.**

De plus, aucun remboursement ne sera fait pour les jours de retrait ou pour le retrait définitif du camp en cours (la semaine en cours).

Merci de votre attention et de votre compréhension,
L'équipe de Technoscience Abitibi-Témiscamingue